



Cycle de conférences-débats autour de la réglementation de la transition écologique

publié le 02/04/2025

Décryptage de politiques environnementales mises en place par l'Union Européenne.

Descriptif :

Débats d'environ une heure chacun, ont réuni des spécialistes des différents sujets abordés, tous en lien avec le programme de SES, organisés par Melchior-Institut de l'Entreprise.

-1- « Décryptage du Mécanisme d'Ajustement carbone aux Frontières (MACF) »

Le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), également connu sous l'acronyme anglais CBAM (Carbon Border Adjustment Mechanism) est **un instrument réglementaire européen qui vise à soumettre les produits importés dans le territoire douanier de l'Union Européenne à une tarification du carbone équivalente à celle appliquée aux industriels européens fabriquant ces produits**. L'objectif premier de ce dispositif est de lutter contre les fuites de carbone, dans un contexte de renforcement de l'ambition climatique au niveau européen.

Dans ce premier épisode, Melchior a convié Guillaume de Goÿs, Président d'Aluminium Dunkerque, et David Lolo, Chargé d'études à la Fabrique de l'Industrie, pour une discussion entre analyse du dispositif MACF et réalité du terrain dans le secteur de l'aluminium, dans laquelle les intervenants sont revenus sur plusieurs points clé :

Où en est réellement la décarbonation de l'industrie ? Quels sont les grands principes du marché carbone ? Quels sont les objectifs, les conséquences et les failles du MACF ? D'autres leviers de compétitivité industrielle existent-ils ?



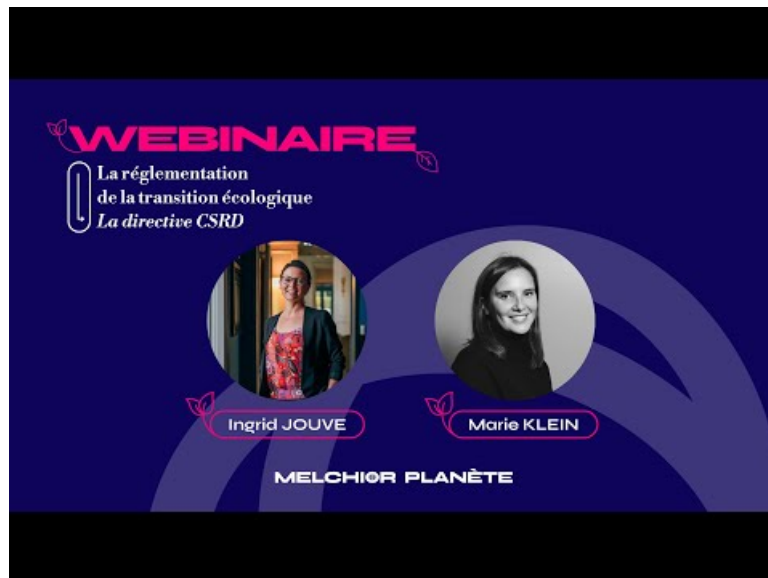
Le MACF - Décryptage de la réglementation de la transition écologique (Video Youtube)

Pour aller plus loin :

- Lire le rapport "**L'industrie est-elle plus verte ailleurs ? La France face à l'Allemagne**", par la Fabrique de l'Industrie : <https://www.la-fabrique.fr/fr/publica..>
- Lire le rapport "**Ajustement carbone aux frontières - L'Europe à l'heure des choix**", par la Fabrique de l'Industrie : <https://www.la-fabrique.fr/fr/publication/ajustement-carbone-aux-frontieres-leurope-a-lheure-des->

-2- « Décryptage du CSRD (CSRD : Informations en matière de durabilité des grandes entreprises) »

Les grandes entreprises doivent intégrer au sein d'une section distincte de leur rapport de gestion des informations en matière de durabilité ou publier un état de durabilité selon un calendrier d'entrée en vigueur progressif qui débute à partir de l'exercice 2024 pour les grandes entreprises cotées et institutions financières. **Ces informations ont pour objectif de décrire les impacts de l'entreprise sur l'environnement et la société**, ainsi que la manière dont les enjeux de durabilité (environnementaux, sociaux et de gouvernance) affectent l'entreprise.



La CSRD - Décryptage de la réglementation de la transition écologique (Video Youtube)

Présentation des intervenants : [Cycle de conférences Melchior](#) - La réglementation de la transition écologique